



Luxembourg, le 18 JAN. 2016

Le Ministre des Communications et des Médias

Institut Luxembourgeois de Régulation
Monsieur Luc Tapella
Directeur
17, rue du Fossé

L-1536 Luxembourg

Objet : Suites à réserver à la consultation publique du 18 juin au 17 juillet 2015 relative à la bande de fréquences des 2,1 GHz.

Monsieur le directeur,

Partant du résultat de votre consultation publique mentionnée sous objet et vu votre courrier y relatif du 29 septembre 2015, je voudrais vous faire part de ma décision de procéder à l'alignement des dates d'échéance des licences de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et de Tango SA avec celle de la licence d'Orange Communications Luxembourg SA, de sorte à avoir une date d'échéance commune des trois licences à la date du 5 juillet 2018.

La présente pourra être publiée sur le site Internet de l'Institut en tant que conclusion de la consultation publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'expression de ma considération très distinguée.

Le Ministre des Communications
et des Médias



Xavier Bettel

Dossier traité par:
Pierre Goerens
Tél.: (352) 247-82164
pierre.goerens@smc.etat.lu